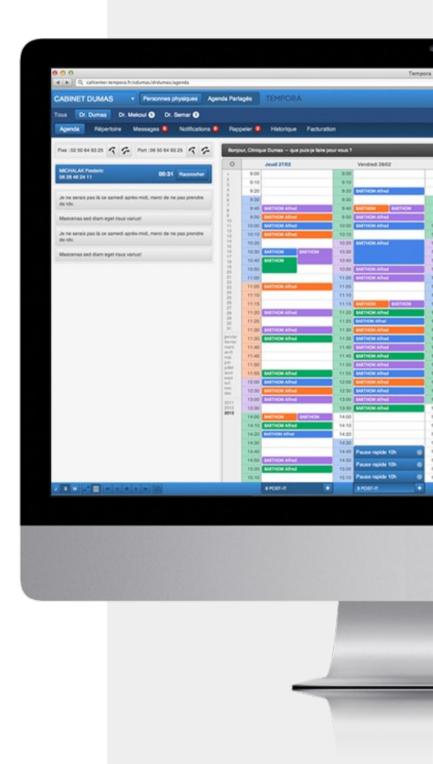


# **GUIDE D'UTILISATION**

DE VOTRE AGENDA TEMPORA

PARAMETRER LE SITE INTERNET ET LES RDV EN LIGNE



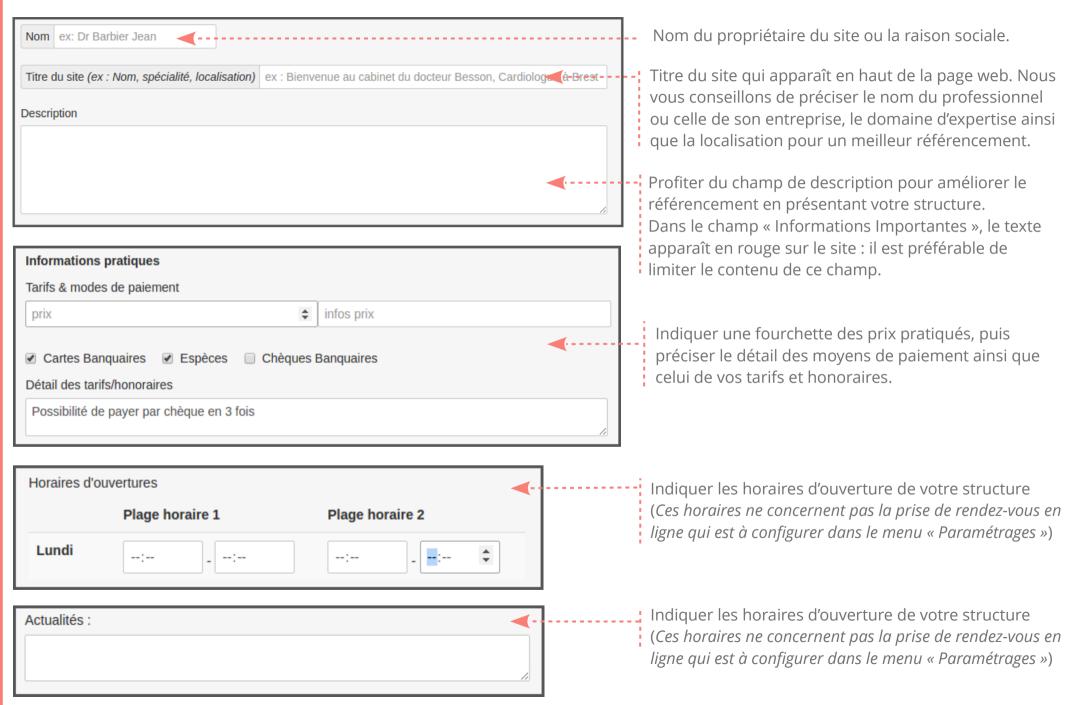
# PERSONNALISER LE SITE INTERNET

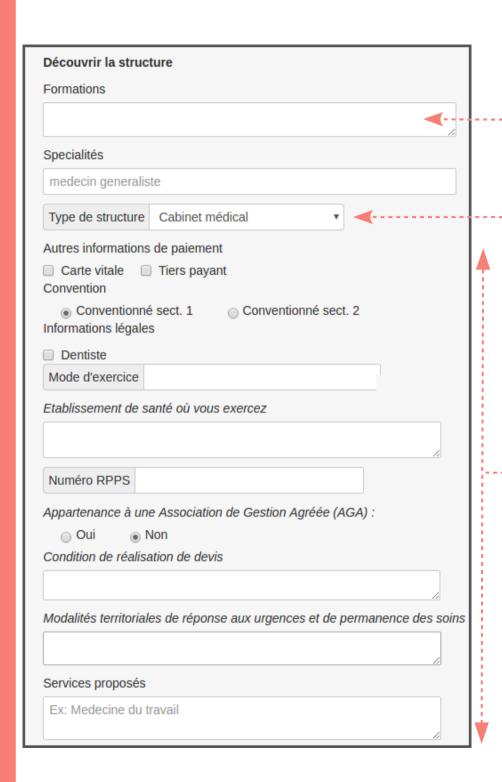
# Administration Organisation Paramétrages Se connecter à l'agenda Tempora et accéder aux options de « Paramétrages » dans la barre d'outils située en haut à droite de la fenêtre. Activités Horaires Agenda Sélectionner « Site Web » dans le menu déroulant. Site web Rdv en ligne

### 2/ Choisir l'adresse du site internet



# 3/ Informations générales





### 4/ Informations spécifiques

Indiquer le parcours du professionnel et/ou ses formations.

Indiquer le type de structure concernée (cabinet médical, cabinet d'avocats, entreprise) pour compléter les informations légales demandées.

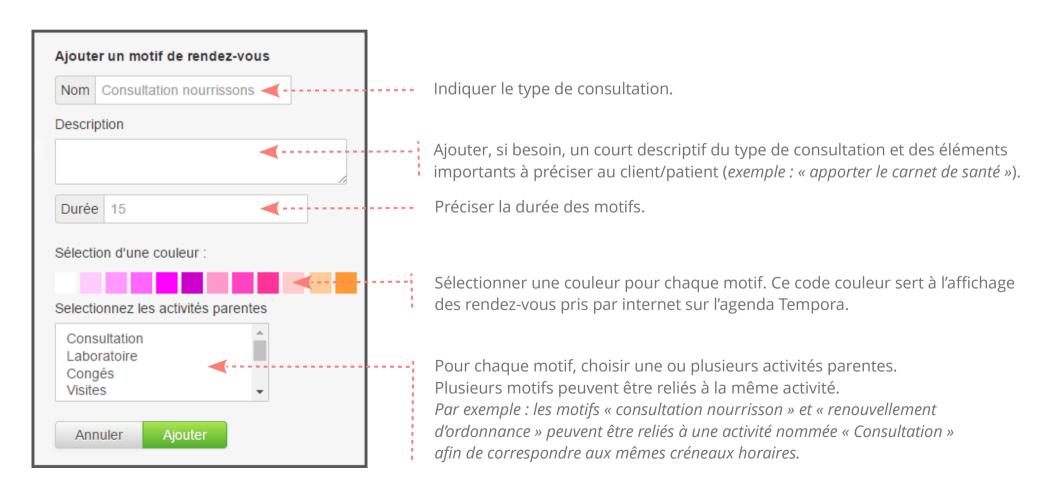
Il est impératif de compléter les informations suivantes afin que le site internet soit conforme à la législation en vigueur pour chacune de ces professions.

# PARAMETRER LA **PRISE DE RDV EN LIGNE**

Se connecter à l'agenda Tempora et accéder aux options de « **Paramétrages** » dans la barre d'outils située en haut à droite de la fenêtre. Sélectionner « **Rdv en ligne** » dans le menu déroulant.

### 1/ Créer des motifs de consultation

Les **motifs** sont les motifs de rendez-vous proposés au client/patient et qui apparaissent sur le site internet. Ils sont rattachés à des **activités parentes** qui déterminent les plages horaires proposées pour ces motifs ( les activités servent à créer les horaires sur l'agenda Tempora - voir la partie « *Activités* » dans le menu « *Paramétrages* »).



# 2/ Paramétrer les options

